

Image not found or type unknown



Garde d'Enfants et Travaux de réhabilitation

Par **Jo31**, le **30/01/2020** à **15:55**

Bonjour,

Je suis Assistante Maternelle et j'exerce à mon domicile . Le bailleur va réhabiliter les 41 maisons dont la mienne . Des travaux importants sont prévue tant en extérieur qu'en intérieur car les maisons datent de 1979 . J'ai actuellement deux Enfants en garde et il ne va pas être possible d'exercer dans les conditions prévues par le Règlement des Assitantes Maternelles . Que dois je faire et au cas ou les Parents doivent trouver une remplaçante , je ne serai pas payée ais je un recours ?

Merci Jocelyne